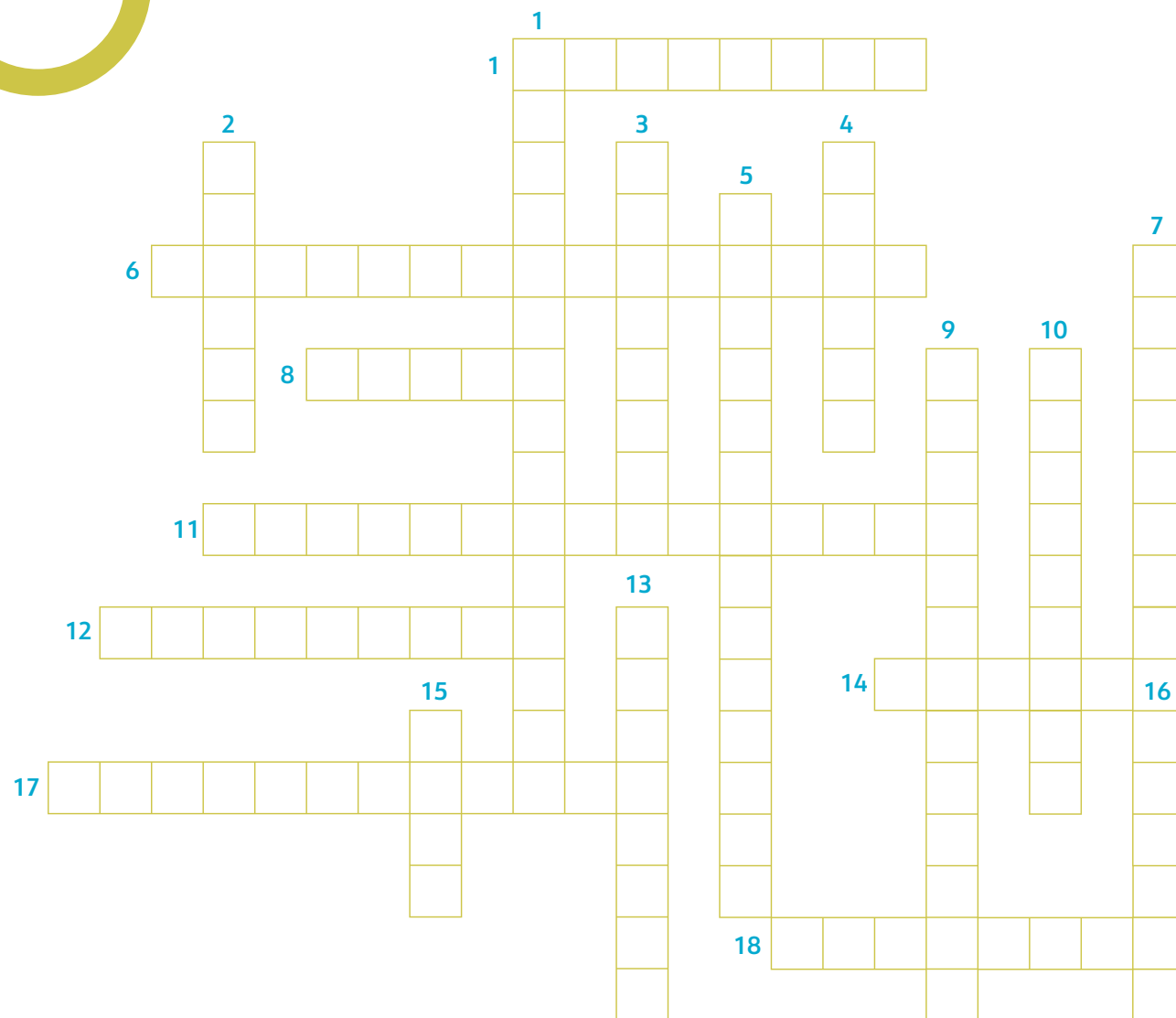


Mots-croisés

DROIT DU TRAVAIL



Réponses:

VERTICALEMENT : 1. professionnelle, 2. équité, 3. autonome, 4. CNESST, 5. discrimination, 7. syndicat, 9. administratif, 10. congédié, 11. quatorze, 13. conjugale, 15. deux, 16. charte.
HORIZONTALEMENT : 1. parental, 6. supplémentaires, 8. trois, 11. assurance-emploi, 12. politique, 14. essai, 17. congédiement, 18. accident.

VERTICALEMENT

- 1 Maladie _____ : Une maladie contractée à l'occasion de votre travail et qui est reliée directement aux risques particuliers de votre travail.
- 2 _____ salariale : Pour la respecter, les employeurs doivent offrir à une personne qui occupe un emploi à prédominance féminine le même salaire qu'à une personne qui occupe un emploi masculin équivalent.
- 3 Personne qui n'a pas le statut de « salariée ». Elle réalise ses tâches de manière indépendante, sans être sous la direction ou le contrôle d'un employeur.
- 4 Acronyme de l'organisme gouvernemental qui s'assure que les lois du travail sont respectées et qui informe la population du Québec sur leurs droits en milieu travail.
- 5 Elle se base parfois sur l'origine ethnique, le genre ou l'âge. La Charte des droits et libertés de la personne interdit ce comportement pendant le processus d'embauche et après le processus d'embauche.
- 7 Regroupement de travailleuses et travailleurs qui a comme but de défendre leurs droits et leurs intérêts auprès de l'employeur.
- 9 Tribunal _____ du travail : Tribunal qui gère la plupart des conflits entre employeurs et travailleuses et travailleurs.
- 10 Violence _____ : Votre employeur doit prendre des mesures pour protéger les travailleuses et travailleurs contre ce type de violence.
- 13 Âge minimum pour travailler au Québec en général depuis 2023.
- 15 Nombre minimum de semaines de préavis que votre employeur doit vous donner quand il vous congédie et que vous occupez votre emploi depuis plus d'un an, mais moins de 5 ans.
- 16 _____ des droits et libertés de la personne : Cette loi vous protège entre autres contre la discrimination en milieu de travail.

HORIZONTALEMENT

- 1 Congé qui s'applique à tous les nouveaux parents. Les deux parents peuvent prendre ce congé en même temps ou à tour de rôle.
- 6 Heures travaillées en plus de 40 heures par semaine et payées à 1,5 fois votre taux horaire habituel.
- 8 Nombre minimum de semaines de vacances payées si vous avez travaillé de manière continue pour le même employeur pendant au moins trois ans.
- 11 Programme qui permet à une personne ayant perdu son emploi de recevoir un revenu temporaire. (deux mots)
- 12 Document que votre employeur doit avoir et qui explique comment les situations de harcèlement sont prises en charge.
- 14 Période durant laquelle un employeur vous évalue pour décider s'il va vous embaucher. Vous devez recevoir un salaire durant cette période.
- 17 Mesure disciplinaire qui met fin à votre emploi.
- 18 _____ du travail : Blessure survenue pendant le travail qui peut donner droit à une aide financière de la part de la CNESST.

Pour en savoir plus

educaloi.qc.ca/categories/travail/